journée bretonne. » Les
se vêtiront de costumes
Les anciens trinqueront
, se délecteront de noix
ques et de crêpes four-
mes caramel. « Ce jour-
avec le corps médical,
s de régime. »
t restera dans les mé-
le temps ordinaire du
our autant jamais bana-
un instant de rassem-
s la salle à manger, un
la journée. » Un temps
apaise : « Car le repas
înés, les protège », phi-
ent Yannick.

Gaspard NORRITO.

n ordre

rgne, mais « pas à n'im-
».

nie.
soit, l'avenir tracé par
sse apparemment pas
hement avec le groupe
de l'Est. « Le Crédit
est une banque de
qui a les moyens de
. Ce qui n'exclut pas
ons ponctuelles. »

Paul BUREL.

va créer 500 emplois
00 en Bretagne et pas
ino en solde net. Il a
mo d'intéressement
300 €.

La Région aide Gaza à panser ses plaies

Bombardements, blocus: la Bande de Gaza souffre. Il faut reconstruire, nourrir la population...

Deux questions à...

Patricia Cereijo. Conseillère régionale et élue à La Roche-sur-Yon.

Vous rentrez d'une mission à Gaza et Jérusalem avec Jean-Philippe Magnen, élu nantais (1). Quel constat faites-vous ?

Les zones d'activité économique et les services publics, dont les écoles, ont été détruits par les bombardements de décembre et janvier. Un hôpital est hors d'état de fonctionner. 86 % de la population bénéficie d'une aide humanitaire, 49 % n'a pas de travail. Les ONG assurent l'alimentation, l'éducation des enfants. Mais la population est traumatisée. Le préalable à la reconstruction, c'est la levée du blocus, qui dure depuis dix-huit mois.

À quoi vont servir les aides votées par la ville de Nantes, 40 000 €, et la Région, 25 000 €?

Le gouvernement français va participer à la reconstruction de l'hôpital détruit et nous, nous allons rebâtir la crèche. Nous apporterons aussi des financements à Acted, une ONG qui achète les fruits et légumes aux producteurs locaux pour les redistribuer aux familles les plus pauvres. Notre fonds va permettre de payer les agriculteurs pour qu'ils continuent à produire. Nous allons soutenir la Ligue des droits de l'homme. Elle apporte une aide juridique aux personnes qui ont perdu un proche ou dont la maison a été détruite.

Recueilli par **É. G.**

(1) La mission était organisée par Cité unies France, un réseau de collectivités locales qui mène une politique de relations internationales. Elle faisait suite à la création d'un fonds de solidarité qui réunit aujourd'hui 200 000 €.

Un an ferme pour un sans-papiers

Il avait essayé deux fois de se faire délivrer une carte d'identité avec de fausses attestations. En Bretagne comme aux Sables, un échec.

Aït, 37 ans, est arrivé d'Algérie en 1990. Il vit à Paris. Trois mois après, il est mêlé à une affaire de stupéfiants et condamné. Pas le meilleur moyen pour régulariser sa situation. Il travaille un temps, se marie, devient père d'une petite fille. Sans pouvoir obtenir autre chose que des titres de séjour provisoire.

Il tente alors de se faire délivrer une carte d'identité à l'aide de fausses attestations. Il échoue une première fois à Quimper, où il est condamné à un an de prison. Il récidive en février dernier à la mairie de Challans (Vendée), accompagnant sa demande d'une copie d'acte de naissance et d'une facture EDF, toutes deux falsifiées.

La gendarmerie l'a interpellé et l'homme s'est retrouvé, hier, devant le tribunal correctionnel des Sables-d'Olonne. La sanction est la même qu'à Quimper : un an de prison ferme et mandat de dépôt à l'audience.